

Fiche de réservation vacances – Alsh Ufcv Perpignan

LA RÉSERVATION EN LIGNE VOUS DISPENSE DE REMPLIR CETTE FICHE
CONTACTEZ LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'UFCV POUR OBTENIR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

1 L'ENFANT

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
 Adresse de l'enfant : CP : Ville : tél. (obligatoire) :
 Ecole fréquentée : Numéro Allocataire : CAF MSA Autre :

2 ACCUEIL DE LOISIRS

Cochez la case de l'accueil de loisirs choisi pour votre enfant :
 Alsh Mas Bresson maternelle Alsh Mas Bresson élémentaire

Info : Pour des raisons de travaux l'accueil du Mas Bresson sera délocalisé sur l'école Ludovic Massé jusqu'à fin décembre 2019

3 DATES DE RESERVATION

Automne 2019

NAVETTE (UNIQUEMENT POUR LE MAS BRESSON) :

A/ inscription obligatoire à la journée avec repas (matin/midi/soir)

B/ pour chaque jour, indiquez si votre enfant est amené sur place (MS) ou si il prend une navette.

Code arrêt à préciser matin et soir sur le tableau ci-dessous :

accueil sur place Mas Bresson/Massé (MS) arrêt Al Sol (AS) arrêt St Gaudérique (SG) arrêt St Martin (SM)

Octobre

	Lundi 21/10			Mardi 22/10			Mercredi 23/10			Jeudi 24/10			Vendredi 25/10		
	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Présence enfant															
Sur place/ Navette (mettre le code)															

Octobre

	Lundi 28/10			Mardi 29/10			Mercredi 30/10			Jeudi 31/10					
	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Présence enfant															
Sur place/ Navette (mettre le code)															

Pour toute modification de présence, je m'engage à le signaler à la direction de l'accueil de loisirs par écrit ou par mail.

Pour faciliter vos inscriptions futures et avoir accès à votre compte famille, merci d'indiquer votre courriel :

.....@.....

Fait à :	Le :	Nom du signataire :
<input type="checkbox"/> Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure		Signature :

Cadre réservé à la direction – Paiement obligatoire à la réservation

QF : Mode de règlement du paiement :

Fiche de réservation vacances – Alsh Ufcv Perpignan

LA RÉSERVATION EN LIGNE VOUS DISPENSE DE REMPLIR CETTE FICHE
CONTACTEZ LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'UFCV POUR OBTENIR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

1 L'ENFANT

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
 Adresse de l'enfant : CP : Ville : tél. (obligatoire) :
 Ecole fréquentée : Numéro Allocataire : CAF MSA Autre :

2 ACCUEIL DE LOISIRS

Cochez la case de l'accueil de loisirs choisi pour votre enfant :
 Alsh Mas Bresson maternelle Alsh Mas Bresson élémentaire

Info : Pour des raisons de travaux l'accueil du Mas Bresson sera délocalisé sur l'école Ludovic Massé jusqu'à fin décembre 2019

3 DATES DE RESERVATION

Automne 2019

NAVETTE (UNIQUEMENT POUR LE MAS BRESSON) :

A/ inscription obligatoire à la journée avec repas (matin/midi/soir)

B/ pour chaque jour, indiquez si votre enfant est amené sur place (MS) ou si il prend une navette.

Code arrêt à préciser matin et soir sur le tableau ci-dessous :

accueil sur place Mas Bresson/Massé (MS) arrêt Al Sol (AS) arrêt St Gaudérique (SG) arrêt St Martin (SM)

Octobre

	Lundi 21/10			Mardi 22/10			Mercredi 23/10			Jeudi 24/10			Vendredi 25/10		
	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Présence enfant															
Sur place/ Navette (mettre le code)															

Octobre

	Lundi 28/10			Mardi 29/10			Mercredi 30/10			Jeudi 31/10					
	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Présence enfant															
Sur place/ Navette (mettre le code)															

Pour toute modification de présence, je m'engage à le signaler à la direction de l'accueil de loisirs par écrit ou par mail.

Pour faciliter vos inscriptions futures et avoir accès à votre compte famille, merci d'indiquer votre courriel :

.....@.....

Fait à :	Le :	Nom du signataire :
<input type="checkbox"/> Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure		Signature :

Cadre réservé à la direction – Paiement obligatoire à la réservation

QF : Mode de règlement du paiement :

Fiche de réservation vacances – Alsh Ufcv Perpignan

LA RÉSERVATION EN LIGNE VOUS DISPENSE DE REMPLIR CETTE FICHE
CONTACTEZ LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'UFCV POUR OBTENIR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

1 L'ENFANT

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
 Adresse de l'enfant : CP : Ville : tél. (obligatoire) :
 Ecole fréquentée : Numéro Allocataire : CAF MSA Autre :

2 ACCUEIL DE LOISIRS

Cochez la case de l'accueil de loisirs choisi pour votre enfant :
 Alsh Mas Bresson maternelle Alsh Mas Bresson élémentaire

Info : Pour des raisons de travaux l'accueil du Mas Bresson sera délocalisé sur l'école Ludovic Massé jusqu'à fin décembre 2019

3 DATES DE RESERVATION

Automne 2019

NAVETTE (UNIQUEMENT POUR LE MAS BRESSON) :

A/ inscription obligatoire à la journée avec repas (matin/midi/soir)

B/ pour chaque jour, indiquez si votre enfant est amené sur place (MS) ou si il prend une navette.

Code arrêt à préciser matin et soir sur le tableau ci-dessous :

accueil sur place Mas Bresson/Massé (MS) arrêt Al Sol (AS) arrêt St Gaudérique (SG) arrêt St Martin (SM)

Octobre

	Lundi 21/10			Mardi 22/10			Mercredi 23/10			Jeudi 24/10			Vendredi 25/10		
	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Présence enfant															
Sur place/ Navette (mettre le code)															

Octobre

	Lundi 28/10			Mardi 29/10			Mercredi 30/10			Jeudi 31/10					
	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Présence enfant															
Sur place/ Navette (mettre le code)															

Pour toute modification de présence, je m'engage à le signaler à la direction de l'accueil de loisirs par écrit ou par mail.

Pour faciliter vos inscriptions futures et avoir accès à votre compte famille, merci d'indiquer votre courriel :

.....@.....

Fait à :	Le :	Nom du signataire :
<input type="checkbox"/> Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure		Signature :

Cadre réservé à la direction – Paiement obligatoire à la réservation

QF : Mode de règlement du paiement :